Quoi apporter pour bien préparer votre admission en CHSLD ou MDA-MA?

Voici un aide-mémoire lorsque votre admission est confirmée dans un CHSLD ou dans une Maison des aînés. Nous vous invitons aussi à vous référer au Guide d'accueil du centre afin d'obtenir les précisions et les réponses à vos questions.

1 CARTES ET AUTRES DOCUMENTS À APPORTER

- Carte d'assurance maladie ;
- Carte(s) de Centres hospitaliers ;
- Preuve de représentation légale (si applicable) ;
- Preuve de résident permanent ou de citoyenneté canadienne (si applicable) ;
- Documents pour un prochain rendez-vous médical, de prélèvement, ou autres.

2 ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES THÉRAPEUTIQUES ET AIDES À LA MOBILITÉ

- Équipement personnel d'aide à la mobilité ou au positionnement (Marchette, canne, etc.) ;
- Vos médicaments, crèmes prescrites, inhalateurs (pompes), gouttes, etc. ;
- Prothèses dentaires ;
- Lunettes ;
- Appareils auditifs ;
- Orthèses ;
- Prothèses.

Prenez note que certains équipement prêtés par le CLSC doivent y être retournés. Consultez votre intervenante responsable au besoin.

3 VÊTEMENTS ET PRODUITS PERSONNELS SUGGÉRÉS

- Vos vêtements habituels pour au moins une semaine ;
- Une paire de pantoufles antidérapantes ;
- Une paire de vos chaussures habituelles ;
- Des vêtements pour l'extérieur (selon les saisons) ;
- Vos accessoires d'hygiène personnelle : brosse à dents, brosse à cheveux, rasoir, etc.

4 EFFETS PERSONNELS

Il est encouragé de personnaliser votre espace privé, dès les premiers jours.

- Articles de personnalisation de l'espace privé (chambre) : cadres, couvre-lit, photos, etc. ;
- Autres appareils technologiques : radio, tablette, console de jeux, téléphone intelligent, etc. ;
- Articles occupationnels et de loisirs : livres, CD, matériels d'artisanats, etc.

5 ASSUREZ-VOUS DE BIEN IDENTIFIER VOS OBJETS ET VOS VÊTEMENTS AVEC VOTRE NOM OU VOS INITIALES.

Déroulement de votre arrivée au Centre d'hébergement (CHSLD-MDA)

Dès votre arrivée au centre et dans les heures et jours suivants, vous rencontrerez de nombreux employés provenant des équipes cliniques, administratives et de soutien dédiées à vous offrir les services et à vous accompagner dans votre adaptation à votre nouveau milieu de vie et tout au long de votre séjour.

Accueil clinique

- Rencontre avec un ou plusieurs membres du personnel clinique, principalement l'infirmière responsable de l'unité et votre préposé accompagnateur.
- Présentation de votre chambre et visite des lieux en compagnie du personnel clinique, et de vos proches.
- Échanges sur vos besoins de soutien à l'autonomie, vos habitudes et vos goûts et le fonctionnement des soins et services au quotidien dans votre milieu de vie.
- Explication des modalités de prise des médicaments, visites du médecin, soins spécifiques requis (le cas échéant), suivi de diètes prescrites, équipements thérapeutiques et aides à la mobilité nécessaires dès l'arrivée.
- Prise en compte de votre opinion, vos souhaits et vos valeurs quant à l'intensité des services et la personnalisation des services reçus.
- Validation, avec vous, de la personne identifiée parmi vos proches pour vous soutenir dans vos décisions de soins, au besoin.
- Discussion, avec votre consentement, sur la contribution de vos proches à votre bien-être dans votre milieu de vie.

Ce que vous pouvez faire :

- Parlez à vos proches de vos souhaits en lien avec vos soins et services.
- Discutez ensemble de la façon dont ils peuvent vous soutenir pendant votre séjour.

Accueil administratif

Rencontre avec un membre du personnel administratif pour recevoir les informations sur :

- le fonctionnement général du centre ;
- les commodités disponibles ;
- les accès pour vos proches.

Remise et explication d'une pochette d'accueil contenant :

- plusieurs informations utiles ;
- des formulaires à compléter.

Demande de vos choix concernant :

- l'inscription d'un proche principal à rejoindre au besoin ;
- un deuxième proche si le premier est non disponible.

Identification de la personne qui vous soutient habituellement dans :

- vos décisions de soins ;
- certaines décisions et démarches administratives.

Informations transmises sur :

- les modalités de calcul et de paiement des frais d'hébergement ;
- le fonctionnement de la fiducie « petite caisse » du centre.

Ce que vous pouvez faire :

- Parlez avec vos proches afin de valider vos souhaits de soutien administratif et n'oubliez pas de faire le changement d'adresse.

En terminant, et au nom de toute l'équipe des CHSLD et les MDA, nous vous souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues !

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec